

# Persévérer au cœur de la transition

Marie Cénéc

Dans son roman « Humus », très ancré dans notre époque, Gaspard Koenig parle ainsi des personnages principaux, futurs ingénieurs agronomes : « Ils ne refaisaient pas le monde comme les générations précédentes. Ils le regardaient se défaire et tentaient de se trouver un rôle dans l'effondrement à venir. »

À l'instar de ces étudiants, quel rôle les églises « tentent-elles de se trouver » dans une époque où rêver d'un monde nouveau peut paraître surfait ?

Nous ne sommes plus aujourd'hui dans l'élan du commencement où nous pouvions rêver d'une prise de conscience générale dans nos églises, d'une rapide vague verte mobilisatrice capable d'opérer une véritable conversion écologique en paroles et en actes. Nous ne sommes pas encore arrivés à ce tournant où le changement de mode de vie s'impose comme une évidence. Nous sommes au cœur d'une traversée incertaine.

Beaucoup de militants s'essouffent, la lassitude se fait sentir face à des décisions politiques et institutionnelles trop timides ou écocides. Dans ce contexte, n'est-il pas

urgent de s'appuyer avec détermination sur les forces de l'esprit humain et du Souffle divin ?

La spécificité de la transition écologique en église, n'est-elle pas cette capacité à prendre en compte le réel avec lucidité (être pleinement incarnés) tout en ouvrant une brèche où pourra s'engouffrer l'Esprit de Dieu (être pleinement inspirés) ?

Il me semble que nous sommes dans le temps de la persévérance, c'est ce dernier mot qui s'est imposé à moi pour décrire l'enjeu de la transition aujourd'hui. Tenir bon dans l'espérance est un rôle discret, mais fondamental quand le monde se défait.

Persévérer avec fidélité dans la voie du Souffle permet en effet de se réjouir des petites victoires sans trépigner d'impatience devant le rythme trop lent du changement. Et il est alors possible de se préparer à entrer dans un nouvel hiver, conscients que dans le silence et la profondeur des êtres, ce Souffle diffuse sa force printanière en toute saison, soutenant notre élan vital et nos désirs d'un monde nouveau.

Marie Cénéc, pasteur, responsable de la Plateforme Enjeux spirituels de la transition écologique et sociale de l'Eglise réformée du canton de Vaud et coordinatrice cantonale du Service Terre Nouvelle.

Photos : à gauche cb; Marie Cénéc, source inconnue.



## Spiritualité de la Création

# Transition socioécologique

Valerio Ciriello

La transition socioécologique : qu'entend-on par là ?  
Quels en sont les objectifs ?  
Pour un appel à une transformation permanente  
de nos modes de vie.

La transition socioécologique désigne une profonde transformation de la société qui aspire à articuler la cause de la durabilité et les enjeux sociaux et économiques<sup>1</sup>. Elle vise à modifier les habitudes tant individuelles que sociétales.

### De quoi s'agit-il ?

À partir du début de l'industrialisation au XIX<sup>e</sup> siècle, la dégradation de l'environnement s'est accélérée à une vitesse vertigineuse. Les progrès technique qui ont rendu notre vie confortable à bien des égards, ont épuisé en peu de temps des ressources naturelles qui ont mis des millions d'années à se constituer. Depuis une vingtaine d'années, nous consommons en outre d'immenses quantités de terres et de métaux rares, surtout dans les domaines de la numérisation et du trafic individuel. Les technologies vertes sont gourmandes en ressources naturelles peu abondantes, comme le cuivre et le cobalt.

Les industries textile et alimentaire occupent aussi toujours plus de surfaces arables. Le sol est détruit par les monocultures et par l'utilisation excessive d'engrais et de pesticides. La moitié du déboisement de la forêt amazonienne est à mettre sur le compte de l'élevage et de la culture du soja, qui ne servent qu'à continuer à produire une quantité excessive de viande, destinée surtout aux pays industrialisés.

Nous ressentons les effets du changement climatique qui en résulte, mais aussi la perte de biodiversité.

Notre mode de vie – surtout nos habitudes de consommation – est incompatible avec le caractère limité des ressources naturelles et avec le fragile équilibre écologique de notre Terre. Sans compter que les pays ne contribuent pas tous dans la même mesure à cette dégradation de notre environnement. Ce sont en effet les pays occidentaux qui en portent la plus lourde responsabilité, alors que les pays en développement supportent principalement le coût social et environnemental. La fringale de consommation des pays riches ne fait pas que détruire l'environnement, elle creuse toujours davantage les fossés économiques, politiques et sociaux qui séparent pauvres et riches, sud et nord.

### Ne pas céder au découragement

Face à la situation actuelle sur notre Terre, il faut commencer par ne pas céder au découragement. Certes, il n'y a pas de solution simple à des problèmes complexes, et la crise écologique est la plus complexe, mais l'histoire nous montre que l'humanité trouve une solution lorsqu'elle est unie et réellement déterminée à régler un problème. Qui se souvient encore du trou de la couche d'ozone ? Le problème s'est résolu assez rapidement, le monde entier ayant décidé d'interdire certains gaz.

Mentionnons ici l'exemple des voitures électriques : on n'éliminera pas simplement les émissions de CO<sub>2</sub> du trafic individuel en passant à la mobilité électrique, car le problème est bien plus complexe. D'où provient le courant utilisé pour recharger les batteries ? Quel est le coût écologique de la transformation des infrastructures ? Qui paie le coût économique et, surtout, le coût social de l'augmentation de l'extraction de ressources naturelles dans les pays pro-

1 Voir : Egon Becker: Sozial-ökologische Transformation: Anmerkungen zur politischen Ökologie der Nachhaltigkeit. In: Entwicklung und Zusammenarbeit, vol. 38, éd. 1 (1997), p. 8–11.



ducteurs ? Y a-t-il une méthode efficace et écologique pour éliminer ou recycler les vieilles batteries au lithium ? Les voitures électriques feront-elles diminuer les bouchons ? Le passage à la mobilité électrique favorisera-t-il une modification de nos modes de consommation ? Cet exemple montre clairement qu'il ne suffira pas de substituer un produit à un autre pour réussir une profonde transition socioécologique digne de ce nom. Les pratiques d'écoblanchiment qui camouflent les défauts de notre consommation, ne permettent pas d'aborder correctement les enjeux de notre époque. Il faut donc transformer notre mode de vie individuel, collectif et sociétal de manière progressive, mais aussi radicale.

### **Que pouvons-nous faire ?**

Le premier pas est de prendre davantage conscience de notre consommation, c'est-à-dire de ne consommer que ce dont nous avons réellement besoin. La modification de nos habitudes de consommation est un levier plus puissant que l'action politique. Si, au lieu de remplacer notre vieille voiture par une neuve, nous passons aux transports en commun, nous ôtons une voiture de la route. Toutefois, si une ville tout entière se convertit aux transports publics, elle opère une modification industrielle, mais surtout culturelle, de notre réalité. Nos habitudes de consommation individuelles et collectives nous permettent d'avoir un impact plus fort que lorsque nous glissons un bulletin dans l'urne.

Et pour en terminer avec l'exemple des voitures électriques : la solution ne consiste pas à substituer un produit à un autre, mais à modifier notre mode de consommation afin de passer du trafic individuel motorisé à des moyens de transports publics ou du moins partagés. Il n'y a pas de produit plus écologique que celui qu'on n'achète pas. Toutefois, plutôt que d'un renoncement, il devrait s'agir d'une libération de besoins qui nous ont été imposés par la société et la publicité.

La transformation de nos habitudes de consommation est la condition sine qua non d'un profond changement de système – tout le reste n'est que de l'écoblanchiment.

Azuré de la Sanguisorbe,  
Photo: cb

### **Valerio Ciriello**

*est membre de la communauté jésuite au sein de laquelle il est responsable des projets durables et de la transition socioécologique. Ce théologien doublé d'un juriste siège au comité d'œco depuis 2024.*

## Politique de l'environnement

# La protection du climat, un droit humain

Claudia Baumberger

La Cour européenne des droits de l'homme a donné raison aux Aînées pour le climat : la Suisse a lésé les droits de nos aînées, car elle n'en fait pas assez pour préserver le climat. œco s'est entretenue avec Pia Hollenstein, l'une des plaignantes.

## Aînées pour le climat: un portrait

L'association des Aînées pour le climat qui compte environ 3000 femmes de plus de 65 ans, a saisi la Cour européenne des droits de l'homme (CrEDH) après avoir été déboutée par toutes les instances judiciaires de la Suisse à qui elle demandait d'en faire davantage pour préserver le climat. En avril 2024, cette association a obtenu une victoire historique, la CrEDH constatant que la Suisse, avec sa politique climatique lacunaire, lésait les droits humains des femmes âgées.

Elle a aussi reproché au Tribunal fédéral de ne pas être entrée en matière sur le recours de l'association. Cet arrêt a suscité un débat houleux au Parlement. Au terme de cette polémique, le Conseil fédéral a répondu à la CrEDH que la Suisse avait déjà mis en œuvre les mesures exigées. Le Tribunal de Strasbourg n'a pas encore réagi à cette réponse.

L'idée de déposer un recours contre la politique climatique et de créer l'association des Aînées pour le climat est de Greenpeace.

Pour plus d'informations : <https://ainees-climat.ch>

À 74 ans, Pia Hollenstein pourrait couler une vie tranquille depuis longtemps, mais cela ne lui ressemble pas. Elle est en effet toujours sur la brèche. Son engagement dans les Aînées pour le climat en prolonge ainsi d'autres : enseignante en soins infirmiers, coopérante dans l'hémisphère sud, conseillère nationale des Verts et membre de la Commission Justice, paix et sauvegarde de la Création de Saint-Gall – Appenzell. « L'engagement, c'est une façon de combattre l'impuissance », explique Pia. Elle a grandi au Toggenbourg, au sein d'une famille paysanne catholique à l'esprit ouvert. Son père lui a donné l'exemple d'un engagement quotidien au service de la sauvegarde de la Création. « Moi, je n'attache pas les chèvres », lui disait-il. C'était un homme respectueux des plantes, des animaux et de la terre. Cet attachement à la terre et aux racines, notre aînée pour le climat le ressent encore aujourd'hui, tout comme son sentiment d'appartenance à la communauté catholique. Le souci de prendre mieux soin de notre Terre est aussi à l'origine de son adhésion aux Verts. C'est après une mission de trois ans en Papouasie – Nouvelle-Guinée, dans un projet de coopération au développement, qu'elle est entrée en politique. Au quotidien, Pia Hollenstein fait tout son possible pour éviter d'être complice de structures injustes. Il n'est ainsi pas rare de la rencontrer à vélo à Saint-Gall ou dans les transports publics. Ses choix en matière de nourriture, d'habillement et d'épargne sont aussi placés sous le signe de la durabilité. Chez les Hollenstein, l'engagement est une affaire de famille : Erwin, le frère de Pia, est ainsi membre de l'équipe Environnement de la paroisse catholique de l'Embrachertal et milite en tant qu'écologiste pour la sauvegarde de la Création.

## œco : que peuvent faire les Églises pour mieux préserver le climat ?

Pia Hollenstein : poser des signes. Il est essentiel que les Églises parlent davantage de la sauvegarde de la Création et qu'elles en parlent en termes clairs. Qu'elles signalent quelle est notre mission et de quelles façons chacune et chacun peut s'engager pour préserver le climat. Et il va de soi que les paroisses doivent appliquer des principes écologiques à la

TROP CHAUD est un documentaire sur un groupe de femmes d'un certain âge, venues de toutes les régions de Suisse, qui ont déposé une requête contre leur pays auprès de la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) à Strasbourg.  
<https://trop-chaud.ch/fr/>

**TROP CHAUD**  
KlimaSeniorinnen vs. Switzerland







Les Aînées pour la protection du climat protestent devant des glaciers qui fondent.  
Photo: Miriam Künzli/  
Ex Press/Greenpeace

gestion de leurs immeubles et à l'aménagement des extérieurs. Le placement de l'argent est aussi crucial: il s'agit de retirer les fonds des placements écocides et de les investir dans des projets durables. Les finances sont en effet un levier très puissant. Toutes ces actions ont un fondement biblique et n'ont rien à voir avec la politique partisane. L'Église doit prendre le parti de l'environnement.

**œco: un certain temps s'est écoulé depuis l'arrêt rendu par la Cour européenne des droits de l'homme (CrEDH) à Strasbourg. Que s'est-il passé depuis lors et quelles sont les prochaines étapes ?**

Pia Hollenstein: la CrEDH a admis que le droit à la protection du climat est un droit humain, usant ainsi de ses prérogatives: elle a le droit et l'obligation de développer ces droits. Les autres droits humains ne s'en retrouvent pas affaiblis pour autant. Toute personne voulant interdire à la CrEDH de développer le système de protection des droits humains remet fondamentalement en question cette protection. Lorsque le Conseil de l'Europe a adopté la Convention européenne des droits humains au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, personne ne pouvait prévoir d'une part que la Terre allait se réchauffer et, d'autre part, que ce phénomène mettrait gravement en danger la vie, la santé, le bien-être et la qualité de vie des personnes. Les tribunaux suisses interprètent eux aussi la Constitution et les lois en fonction des circonstances du moment. En réagissant de la sorte à l'arrêt de Strasbourg, notre Parlement donne l'impression qu'il n'entend pas respecter suffisamment les droits humains. Le Conseil fédéral a répondu qu'il avait déjà fait le nécessaire en matière de préservation du climat. À mes yeux, la réaction des Chambres et du gouvernement témoigne d'une arrogance incroyable.

Je suppose que Strasbourg émettra un blâme sévère à la Suisse, car les arrêts de la CrEDH doivent être mis en œuvre. Il est trompeur d'affirmer qu'on l'a fait quand on n'a en fait rien entrepris de plus. L'arrêt de la cour de Strasbourg est valable et doit être appliqué. La Suisse est libre de le mettre en œuvre comme elle l'entend, la CrEDH n'adoptant pas de consignes à ce sujet. En outre, le Tribunal fédéral doit réexaminer le recours des Aînées pour le climat qu'il avait déboutées avant que la cause soit portée devant la CrEDH.

**œco: pouvez-vous résumer en quelques mots la signification de l'arrêt de la CrEDH ?**

Pia Hollenstein: l'arrêt que la CrEDH a rendu dans la cause des Aînées pour le climat a clairement montré que la législation suisse en vigueur en matière de protection du climat lèse les droits humains, car la politique climatique qui en découle est incompatible avec l'objectif de limiter le réchauffement à 1,5 degré.

La Suisse doit ainsi adopter d'autres mesures, notamment établir un budget carbone et agir en conséquence. La CrEDH reconnaît le caractère vulnérable des femmes âgées, envers lesquelles la Suisse a un devoir de protection. En outre, il est possible que les tribunaux donnent désormais raison aux ONG en matière de protection du climat puisque le climat est un droit humain. Ce principe s'applique à tous les États membres du Conseil de l'Europe.



*Pia Hollenstein est membre du comité des Aînées pour le climat. Cette ancienne conseillère nationale des Verts avait enseigné les soins infirmiers avant d'accomplir en tant qu'infirmière, une mission de trois ans en Papouasie – Nouvelle-Guinée au service d'Interteam (Comundo, aujourd'hui). Après avoir milité longtemps dans le groupe Justice, paix et sauvegarde de la Création Saint-Gall – Appenzell, elle est aujourd'hui encore active au sein de la paroisse œcuménique Halden – Saint-Gall.*

Photo: Elke Hegemann

## La biodiversité dans l'agriculture

# Un paradis pour les abeilles sauvages

Claudia Baumberger

Favoriser la biodiversité pour sauvegarder la Création, une cause chère à la paroisse catholique d'Erlinsbach dans le canton de Soleure. Un engagement qui s'est concrétisé dans l'aménagement d'un paradis pour les abeilles sauvages devant l'entrée de son église. Voyons-y de plus près.

Des racines, du gravier, du sable et des carottes sauvages : la personne qui franchit le portail donnant sur le parvis de l'église de Saint-Nicolas dans le village soleurois d'Erlinsbach s'aperçoit vite que les abeilles sauvages, papillons et autres coléoptères y trouveront un logis et un garde-manger. Un

panneau vert explique que cet aménagement d'environ 10 m<sup>2</sup> est un paradis pour les abeilles sauvages.

### Favoriser la biodiversité sous l'égide du Coq vert

Dans sa démarche pour obtenir le label « Coq vert », la paroisse d'Erlinsbach a mis l'accent sur la biodiversité. D'ailleurs, sur les neuf membres de l'équipe Environnement qui s'est chargée de la certification dirigée par le conseiller en management environnemental Wolfgang von Arx, trois s'engagent aussi à titre privé pour la biodiversité. C'est le cas de Daniel Liniger : dirigeant actuellement une imprimerie, ce jardinier paysagiste de formation est aussi un apiculteur enthousiaste qui s'est intéressé aux abeilles sauvages par le truchement de cette passion. « Quand j'ai appris que près de la moitié des plus de 600 sortes d'abeilles sauvages vivant en Suisse figurait sur la liste rouge, j'ai décidé de faire quelque chose pour elles. » Durant ses loisirs, il a non seulement élaboré le rapport environnemental nécessaire à l'obtention du label « Coq vert », mais aussi rédigé un plan de 18 pages visant à favoriser la biodiversité dans l'église catholique d'Erlinsbach, dans lequel il formule des mesures pour chaque partie du domaine paroissial, telles que le déracinement des espèces invasives (comme le laurier-cerise), l'élimination du buis (afin de ne plus devoir pulvériser du pesticide pour lutter contre la pyrale du buis), l'aménagement d'un paradis pour les abeilles sauvages et l'augmentation du nombre de plantes à fleurs. La paroisse a commencé sa démarche en 2022 en éliminant les lauriers-cerises et les buis. La même année, elle a obtenu son label « Coq vert », mais, comme cette distinction demande une amélioration continue des prestations dans le domaine de la protection de l'environnement, elle a mis en œuvre d'autres mesures pour favoriser la biodiversité et diminuer son empreinte carbone. Au printemps 2024, Daniel a ainsi créé le paradis des abeilles sauvages et la paroisse prévoit par ailleurs de revaloriser sa pelouse, constituée pour l'instant principalement de gazon, en y semant des plantes à fleurs indigènes.

### La patience est de mise

« Les premières guêpes fouisseuses se sont installées à peine une semaine après l'achèvement du paradis des abeilles sauvages » : Daniel se félicite des premiers succès de ce nouvel habitat, tout en concédant qu'il « nous faudra encore une bonne dose de patience avant de voir diverses espèces nicher ici ». Et un sphinx colibri de passer en voletant, en route vers une fleur. La jardinière de la paroisse, Judith Tanner, autre membre de l'équipe Environnement, ne cache pas non plus sa joie devant le nouvel habitat et la suppression des buis et des plantes néophytes. Pour l'instant, le paradis des abeilles sauvages, un espace pourtant aride, fait principalement de gravier et de sable, n'a suscité que des réactions positives, un fait à mettre assurément au crédit du panneau informatif.







Figurant dans le rapport environnemental, le programme vert prévoit en outre l'installation de nichoirs pour les oiseaux et l'étude de la présence de chauves-souris : « Selon le préposé cantonal aux chauves-souris, les déjections trouvées dans le grenier de l'église portent à croire que des murins s'y installent », explique Wolfgang von Arx. Si l'hypothèse de l'existence d'une colonie de murins se confirme, la paroisse comptera une rareté zoologique de plus.

## Nos conseils pour favoriser les abeilles sauvages

Daniel Liniger nous guide pas à pas sur la manière de créer un paradis pour abeilles sauvages, à installer sur un endroit très ensoleillé. La liste de matériaux et le devis sont indiqués pour une surface d'environ 10m<sup>2</sup>. Plus l'habitat est grand, plus il sera utile aux abeilles sauvages.

### Matériaux nécessaires

- > 2 m<sup>3</sup> de sable pour abeilles sauvages (sable non lavé avec une teneur en argile suffisante)
- > 4 m<sup>3</sup> de tout-venant (ni filtré ni lavé, de sorte qu'il contienne des particules de différentes tailles)

### Coût

- > Matériaux, location de l'excavatrice, plantes et main-d'œuvre : de 3000 à 5000 francs

### Opérations

- > Ôtez la couche superficielle (environ 20 à 30 cm d'humus)
- > Creusez deux trous de 50 cm de diamètre et de 60 cm de profond pour aménager les dunes de sable. Remplissez-les de sable pour abeilles sauvages. Tassez le sable tous les 20 cm avec les pieds.
- > Remplissez la surface entourant les dunes de sable de tout-venant. Aménagez sur le tout-venant une colline faite de grosses pierres.
- > Placez sur le tout-venant 2 à 3 racines, du bois en décomposition et un petit tas de branches. Utilisez pour cela du bois mort de feuillus (pas de résineux).
- > Plantez quelques arbustes (thym, vipérine, bouillon blanc, campanules, p. ex.).
- > Pour éloigner les chats, placez des branches épineuses sèches ou des ronces sur les dunes.
- > Déssherbez chaque année, afin que le tas de sable reste dégagé et ensoleillé.



Daniel Liniger, un passionné des abeilles sauvages, a créé un habitat qui leur est propice sur le terrain de l'église catholique de Saint-Nicolas à Erlinsbach dans le canton de Soleure. Un panneau informatif signale cet emplacement particulier. Crédit photo : cb

*Photos de la page de gauche (de haut en bas) : L'abeille à longues antennes est à l'aise dans le nouveau paradis des abeilles sauvages. Crédit photo : Daniel Liniger*

*L'habitat pour les abeilles sauvages devant l'église, trois mois après son aménagement (juillet 2024). Crédit photo : cb*

*L'habitat pour les abeilles sauvages en cours de construction (mai 2024). Crédit photo : Daniel Liniger*

*Claudia Baumberger  
Biologiste et rédactrice  
Nouvelles d'æco.*

## Brèves d'œco



Valerio Ciriello SJ | Photo: Christian Ender#

### Un nouveau membre au comité d'œco

Fils d'immigrés italiens, Valerio Ciriello est né en 1975 à Bad Zurzach (Argovie) où il a vécu jusqu'en 1990. Après avoir mené une carrière professionnelle prolifique (université, étude d'avocats, organisations internationales, syndicat et banque) et avoir notamment travaillé sept ans pour l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA), il rejoint la Compagnie de Jésus en 2014. Après son noviciat et sa profession des vœux à Nuremberg en 2016, il étudie la philosophie et la théologie au Centre Sèvres de Paris. En été 2020, il est nommé responsable de l'aumônerie de la Haute école de Lucerne. Depuis la même date, il est aussi rattaché à l'Institut Lassalle, principalement dans le domaine des projets de durabilité et de transition socioécologique (école d'été, notamment).

[ecosummercamp.org](http://ecosummercamp.org)

### Assemblée générale 2024

L'assemblée générale tenue à Zollikerberg (canton de Zurich) a été précédée par une visite guidée des espaces verts de l'œuvre diaconale Neumünster qui faisait la part belle à la biodiversité. L'assemblée a ensuite approuvé à l'unanimité la révision des statuts et le nouveau règlement relatif aux cotisations à l'issue d'un bref débat. À partir de 2025, la cotisation minimale pour les membres collectifs passera de 200 à 300 francs.



Mélanie Kern | Photo: Jean Benoît Leifeld

### Nouveautés de l'office d'œco

Depuis l'été dernier, l'office d'œco compte un nouveau collaborateur – Olivier Ottet – et une nouvelle collaboratrice – Mélanie Kern. Olivier qui représente œco en Suisse romande, se consacre principalement à la mise en place de notre réseau dans cette région, au Système de management environnemental Coq vert et à la collaboration avec EcoEglise. Il poursuit ainsi le travail de Marc Röthlisberger, dont notre organisation s'est séparée à la fin 2023. Mélanie reprend le témoin de Kurt Zaugg-Ott en ce qui concerne le volet théologique de l'association. Elle se chargera notamment d'élaborer le dossier de la Saison de la Création à partir de 2025.

### Une nouvelle direction pour l'office d'œco

Après avoir codirigé l'office d'œco en 2024 avec Kurt Zaugg-Ott, Milena Hartmann au service de notre organisation depuis plus de deux ans en assumera seule la direction la suite du départ à la retraite de notre directeur. Déjà responsable de la pratique environnementale dans les paroisses, elle sera aussi chargée de la politique environnementale de l'association.



Olivier Ottet | Photo: Andreas Frei

### Adieux

Karin Weber et Jacques Matthey ont présenté leur démission du comité lors de l'assemblée générale de 2024. Karin y a siégé deux ans, représentant la Ligue des femmes catholiques suisses, alors que Jacques, durant son mandat de sept ans, a beaucoup œuvré pour le développement d'œco en Suisse romande. Nous les remercions sincèrement pour leur engagement.

### Adieux à Kurt Zaugg-Ott

Nous prendrons congé de Kurt Zaugg-Ott le 20 janvier 2025 dès 16h30 en l'église de la Trinité de Berne. Après 27 ans au service d'œco, Kurt prendra une retraite bien méritée en février 2025. Notre association serait très heureuse de rencontrer de nombreux sympathisant·e·s et ami·e·s à l'occasion de cette fête d'adieux qui sera suivie d'un apéritif. Merci de vous inscrire d'ici au 10 janvier 2025 en envoyant un message à l'adresse [kurse@oeku.ch](mailto:kurse@oeku.ch).

### IMPRESSUM

Nouvelles d'œco | oeku-Nachrichten

Édition : 2/2024, novembre 2024

Éditeur : œco Églises pour l'environnement,

Case postale, 3001 Berne, 031 398 23 45,

[info@oeco-eglise.ch](mailto:info@oeco-eglise.ch), [www.oeco-eglise.ch](http://www.oeco-eglise.ch)

IBAN : CH 72 0900 0000 3400 0800 3

Rédaction : Claudia Baumberger (cb)

Traduction : Jean-François Cuennet

Impression : Druckerei Läderach AG Berne

Prière d'adresser tout changement d'adresse à œco

S'abonner à l'infolettre sur : [www.oeco-eglise.ch](http://www.oeco-eglise.ch)

ou par e-mail : [info@oeco-eglise.ch](mailto:info@oeco-eglise.ch)